

N° 1
m. p.

M^r le Maire fait connaître au Conseil que les communes ci-après du département du Rhône :

Brilly - S^t Germain - Savigny - Fleurieu - Sarcy - l'Arbresle - Evreux et Besse nay,

ont fait parvenir des dons en argent à la Caisse du Receveur municipal, se constituant ainsi les généreuses marraines de notre malheureuse commune éprouvée par la guerre ;

Le Conseil,

touché des sentiments de solidarité qui animent les communes donatrices,

les remercie bien sincèrement pour leur aide matérielle si précieuse,

et charge M^r le Maire de leur faire parvenir un extrait de la présente délibération en témoignage de gratitude.

Détail des subventions.

28 juillet 1921	subv. de la C ^m de Brilly	200 ^f
13 août -	-	S ^t Germain 100
29 -	-	Savigny 150
13 ^{18^h} -	-	Fleurieu 128
21 ^{8^h} -	-	Sarcy 75
-	-	l'Arbresle 1281
1 ^{er} ^{8^h} -	-	Evreux 100
22 janvier 1922	-	Besse nay 600
22 février -	-	Fleurieu 128
6 mars 1922	2 p ^{er} / 1 ^{er} arbit	S ^t Bel 1000
8 mai 1922	-	Arbresle 50
20 juin 1922	-	Sarcy 75
-	-	Brilly 150
-	-	Savigny 150
26 juin	-	Arbresle 100
		Evreux 100